MAIRIE
DE
BESSINES-SUR-GARTEMPE
87250

ARRÊTÉ

Réglementant la circulation
Rue Louis Pasteur

La Maire de BESSINES-SUR-GARTEMPE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le décret N°54-724 du 10 Juillet 1954 modifié portant réglementation générale sur la police de la circulation routière
Vu la demande reçue en date du 8 août 2023 de la SARL GAVANIER ZA Occitania – 87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE concernant la réparation de canalisation des eaux usées rue Louis Pasteur - BESSINES-SUR-GARTEMPE,
Vu l'arrêté du 8 août 2023 fermant la circulation à l'occasion des travaux rue Louis Pasteur, il convient d'établir une déviation pour sécuriser les travaux qui débuteront le 18 septembre 2023,
Vu l'avis du conseil Départemental en date 15 septembre 2023,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

ARRETE

ARTICLE I : A l'occasion des travaux de réparation de canalisation des eaux usées rue Louis Pasteur - BESSINES-SUR-GARTEMPE, la rue Louis Pasteur sera barrée de l'intersection avec la rue du Fraisse à l'intersection avec la rue Jean Jaurès - à compter du lundi 18 septembre 2023 et pour la durée des travaux.
La circulation sur le Chemin des Grands Prés se fera à double sens suivant des feux tricolores durant la durée des travaux pour les véhicules légers. Une déviation sera mise en place par l'entreprise pendant la durée des travaux sur la D203 par le village de Lavalette, les Jalinieux, la D27 et la Rue Jean Jaurès.

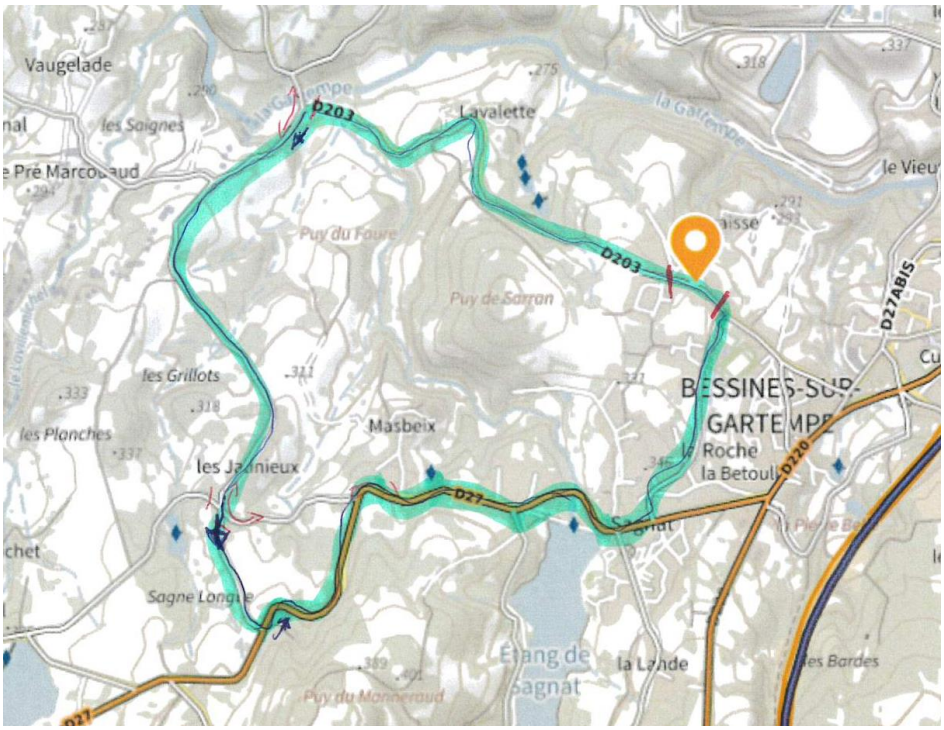

ARTICLE II : La signalisation et la protection du chantier seront assurées par la société SARL GAVANIER, bénéficiaire de la demande conformément à la réglementation en vigueur.

La société GAVANIER devra se rapprocher du responsable des services techniques de la commune avant de débuter son intervention 06.08.68.34.04.
Cet arrêté ne dispense pas des demandes d'autorisations d'urbanisme qui peuvent être nécessaires.

Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :
M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie
M. le Chef de du Centre de secours de BESSINES
La Société SARL GAVANIER
Les services des transports scolaires de la Région Nouvelle Aquitaine

Fait et arrêté à Bessines, le 15 septembre 2023

La Maire,

Andréa BROUILLE